

COMPTES RENDUS REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 JUILLET 2022

Présents : Jean-Claude BRUS, Jean-Luc DESSALES, Laurence CHAUDET, Cyrille AUMAGE, Michel FRANCOIS, Caroline ODE, Axelle ROLLAND.

Absents : Pamela BOUCHET, Anne-Lise PEYSSON, Jorys TOPART.

Secrétaire de séance : Linda Constantin.

Début de séance : 18h30.

Mr Le Maire présente les notes de l'Agence Postale qui sont excellentes, c'est une Agence active ouverte toute l'année.

Compte rendu du CM du 19 mai 2022 : approuvé à l'unanimité.

Contrat ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) : engagement au contrat de solidarité de l'Agence de l'Eau.

Le Maire informe le Conseil Municipal du plan d'assainissement pour les points suivants : caméra d'inspection du quartier Suzette, rue du Paroix pour l'année 2022. La traverse du village pour 2023, renouvellement assainissement 2023.

Participation de l'Agence de l'Eau et du Département à 80%.

Le Maire demande l'autorisation d'engager ce contrat.

Après délibération du Conseil Municipal, POUR à l'unanimité des membres présents.

Réhabilitation Assainissement Autonome : Aide la Commune.

Cette année la CCBDP annonce une aide à hauteur de 25% maximum sur la remise aux normes des assainissements individuelles classés en GR4 et pour les études du sol pour les propriétaires occupants.

Demande de la liste au SPANC qui sera fourni à la fin du mois.

Informations et questions diverses :

- À la suite de l'épisode caniculaire de ces jours, Laurence Chaudet Adjointe au Maire à appelé les personnes seules et fragiles pour avoir de leurs nouvelles : Tout le monde va bien et sont heureux d'avoir été contacté. Proposition d'un courrier de la Mairie pour une liste d'informations utiles (médecin de garde, pharmacie, appels d'urgences...)
- Logement de St Pons : ce logement va être libéré par l'actuelle locataire. Projet d'un nouveau chauffage, le SDED préconise un poêle à granules qui serait le moins chère avec une subvention de 50%. Une consultation va être envoyée pour ce remplacement du chauffage.
- Enquête de Quartier à la Bonté : discussion sur la sécurité des enfants et des personnes âgées (vitesse excessive, arrêt de bus dangereux pour les écoliers...) Courrier et mail au Département et à la Région prochainement.
- Salle des Fêtes : constat de nuisance sonores ce samedi. Règlement à revoir.
- Syndicat TV de la Drôme, remise à jour du statut. Délibération dans trois mois.

- ASOFT et AVENTIC France Service : les administrés pourront prendre rendez-vous pour des cours individuel, carte de membre et affiche et information. Réunion d'information ce mercredi 20 juillet.
- Exonération DGFIP, en attente d'une réponse.
- Riverains des Grands Chênes plusieurs réponses fournies pour la modification de la circulation.
- Schéma Directeur d'Assainissement en phase 3 : tout a été identifié, la production est bonne par rapport au besoin. Toutefois l'objectif de diminution des besoins devra être porté à 40% à l'horizon 2035.
- Information PSMS : par suite de l'Assemblée Générale une majorité des Maires veut que la CSI soit maintenu sous contrôle de l'Hôpital de Nyons. Prochaine Assemblée au mois de septembre.
- La Préfecture demande un référent « Ambroisie ». Il faut trouver quelqu'un.
- Mr Jean-Paul MICHELI a donné d'anciens journaux « Le Condorcéen », où tous les élus sont concernés par de belles anecdotes.

La séance est levée à 21h20.